

Date de dépôt: 23 janvier 2008
Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de Mme Sandra Borgeaud : Le
RER Genève - La Plaine - Bellegarde la nouvelle bétailière
humaine

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 11 décembre 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Les usagers du RER en ont plus qu'assez d'être traités comme du bétail. Depuis l'introduction du nouvel horaire, lundi 10 décembre 2007, on constate que les CFF et la SNCF se fichent de nous. Après plusieurs années de bataille, rien n'est réglé, bien au contraire. Les usagers demandent plus de navettes et une deuxième rame aux heures de pointes, mais on attend toujours !

Résultat : la navette de 17h20 est supprimée, la navette de 17h35 n'a plus qu'une seule rame ! A l'heure où les étudiants sortent de l'école, les frontaliers rentrent du travail, on est serré comme du bétail, impossible de se tenir à une quelconque barre de sécurité et s'asseoir devient un rêve.

Les CFF et la SNCF attendent-ils une catastrophe ferroviaire, tel un incendie dans le tunnel de St-Jean par exemple, où personne ne pourra sortir ?

Le mécanicien ne peut même plus fermer les portes sans devoir demander de libérer les portes à chaque arrêt. Des personnes sont obligées de rester sur le quai de la gare faute de place dans la navette.

C'est un pur scandale !

Sans compter que bon nombre d'usagers ont écrit aux CFF, et que la réponse demeure toujours la même : merci de nous avoir écrit nous faisons le nécessaire, le problème est en passe d'être réglé. Baliverne !

Nous, usagers suisses et français, attendons rapidement un changement radical du service du RER qui est déplorable, nous ne voulons pas être remboursés, surtout que la majorité des usagers a un abonnement annuel et que cela ne règle pas le problème.

Nous exigeons le droit de nous rendre à l'école ou au travail à l'heure, et de pouvoir rentrer à notre domicile à l'heure, sans compter que les correspondances de bus ou trains ne nous attendent pas !

Le matin, la navette de 7h40 a été supprimée, le RER qui vient de Bellegarde est constamment en retard ou supprimé.

Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre notre emploi parce que les compagnies ferroviaires ne respectent pas les services qu'ils proposent.

Nous payons nos abonnements assez chers pour avoir les services attendus en retour. Au cas contraire, nous reprendrons nos véhicules pour nos trajets, ce qui polluera d'avantage notre ville et engendrera des bouchons impossibles. Mais après tout pourquoi pas si cela est la nouvelle volonté de nos compagnies ferroviaires et de notre Gouvernement !

A l'heure où notre République prône l'écologie et les transports en commun, il a encore beaucoup de travail à faire, car ce n'est de loin pas au point.

Voici ma question : voiture ou transports en commun compétents ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

La ligne ferroviaire Cornavin - La Plaine a fait l'objet de développements constants de son offre.

En 1996 déjà, la ligne a été modernisée avec la densification des services, l'introduction de nouvelles rames uniques en Suisse et des horaires en correspondance avec les bus de rabattement des TPG.

Dès 1999, la cadence semi-horaire a été progressivement introduite.

Dès 2001, une partie des services entre Cornavin et La Plaine a été prolongée sur Bellegarde, avec la suppression des contrôles systématiques de douanes et polices en gare de Cornavin.

Depuis septembre 2006, des services de doublures des trains les plus chargés ont été mis en service par les CFF sur l'insistance du canton, en raison de la saturation des trains, notamment en rapport avec les horaires scolaires. Ces services de doublures, exploités avec des trains loués à la SNCF, ne remplissent malheureusement pas toutes les attentes en raison de leurs nombreuses pannes enregistrées.

Durant l'été et l'automne 2007, la situation est devenue très critique en raison de l'immobilisation du matériel loué à la SNCF, pour cause de pannes multiples et d'indisponibilité du personnel SNCF (pas de conducteur SNCF disponible).

Depuis mi-décembre 2007, le cadencement des trains de la SNCF a été introduit sur Rhône-Alpes par la Région (Autorité organisatrice).

La mise en service de ce cadencement a enfin permis de mieux structurer l'offre des trains CFF régionaux sur la ligne Cornavin - La Plaine, raison pour laquelle l'horaire des trains de la ligne Cornavin - La Plaine - Bellegarde a été passablement remanié, tout en maintenant l'offre comptabilisée en nombre de trains par jour, qui est restée stable. La circulation de certains trains a cependant été modifiée, suite à la mise en place de ce cadencement, tout comme la composition des rames, ainsi :

- le train de 17h20 au départ de Cornavin a été remplacé par celui de 17h44;
- le train de 17h35 n'a effectivement plus qu'une seule rame, mais est suivi, 9 minutes plus tard, par le train de 17h44. Selon des observations ponctuelles, le train de 17h35 est bondé et celui de 17h44 dispose d'une bonne réserve de capacité. Les CFF vont prendre les mesures de communication nécessaires pour inciter une meilleure répartition des passagers entre les trains;
- le train de 7h41 est décalé de 6 minutes, pour partir à 7h47. Mais, son temps de parcours a été accéléré, pour passer de 20 à 18 minutes (arrivée à Cornavin à 8h05 au lieu de 8h01).

Si les différentes modifications d'horaires sont inhérentes à l'introduction du cadencement sur Rhône-Alpes, ce dont l'on ne peut que se féliciter car il s'agit d'une avancée sensible vers l'amélioration de la qualité de l'offre de transports pour la clientèle, il n'en demeure pas moins que la fiabilité des services reste très préoccupante, de sorte que le canton suit attentivement cette situation en conservant un contact permanent avec les CFF.

Une des solutions de crise imposée aux CFF réside, en cas de nécessité, dans l'abandon du prolongement des trains entre La Plaine et Bellegarde assuré par le matériel SNCF. Cette mesure permet de sensibiliser la SNCF et la Région Rhône-Alpes à cette situation très préoccupante et de privilégier avant tout le secteur suisse de la ligne. Cette solution a été appliquée par les CFF à plusieurs reprises entre Noël et Nouvel An, puis du 9 au 11 janvier 2008. L'horaire sur Suisse est ainsi garanti mais les problèmes de saturation des trains en voyageurs subsistent. Les CFF recherchent donc activement des solutions pour pallier aux problèmes de saturation des trains. Mais, celles-ci vont prendre du temps et provoquer des surcoûts financiers à la charge du canton.

Par ailleurs, les CFF ont introduit plusieurs mesures d'amélioration de la maintenance des rames, afin d'en renforcer la fiabilité.

Au-delà de ces indications, il est réjouissant de constater que la progression de la fréquentation de cette ligne est la plus dynamique de Suisse romande (5 à 6% par année).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot